



ALP – ACCUEILS DE LOISIRS PERISCOLAIRES

(Gestion Municipale)

A partir de lundi 22 juin, l'ALP fonctionnera le midi (repas tiré du sac) et le soir. Il n'y aura pas d'accueil du matin (pour les deux écoles Pilettes et Jaurès) les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Si vous avez besoin de l'ALP midi et/ou soir,

INSCRIPTION OBLIGATOIRE EN LIGNE de votre enfant au plus tard la veille avant minuit.

Nous vous demandons si possible, de prévoir sur la semaine ou la quinzaine.

Comment inscrire en ligne ?

Vous accédez à la rubrique « + Nouvelle réservation » sur votre compte via le portail famille, dont le lien est : <https://st-georges-dorques.portail-familles.net/> ou en passant par le site de la Mairie.

Vous ne pourrez pas annuler via le portail famille.

Toute modification devra être signalée par mail aux directions ALP avant 9h le jour même :

ALP JAURES (Jennifer Jeanjean) : alp-alsh.primaire@sgdo.fr – 06 22 67 39 44

ALP PILETTES (Victoria Bruyère) : alp-alsh.maternel@sgdo.fr – 06 20 18 73 10

Si vous rencontrez des problèmes avec le portail famille ou souhaitez apporter des modifications sur votre compte famille vous pouvez contacter les directions ALP. Celles-ci seront valides 24 h après enregistrement.

Le repas et la gourde, tirés du sac, doivent être fournis par les parents

- pas de conservation réfrigérateur - pas de chaud avec une gourde remplie

Seul le tarif ALP sera appliqué le midi et le soir.

ATTENTION : la fréquentation des services de l'ALP implique l'acceptation du protocole sanitaire obligatoire. Tout manquement à ce protocole, propos ou comportements irrespectueux envers le personnel pourra provoquer l'annulation de l'accueil sur les temps péri et extrascolaires.

Pour tous renseignements concernant l'inscription en ligne vous pouvez contacter la coordonnatrice Enfance Jeunesse Mélanie Verret au 06 22 67 39 51 – melanie.verret@sgdo.fr

[LES MERCREDI ET LES VACANCES SCOLAIRES,](#)

[Les préinscriptions sont obligatoires auprès des directions de centres qui vous indiqueront si votre enfant peut être accueilli ainsi que les conditions de présences.](#)

AUCUN PARENT NE RENTRE DANS L ETABLISSEMENT